



Tableau de Don Connelly

Un incident au-dessus de Sumas.

## LE COMMANDEMENT AÉRIEN DE L'OUEST ET LES BALLONS JAPONAIS

par le major Mathias Joost

### Introduction

Une panoplie d'armes nouvelles et singulières a vu le jour dans les deux camps pendant la Seconde Guerre mondiale. Ainsi, de décembre 1944 à avril 1945, le Japon a mené une campagne consistant à lancer des ballons contre le littoral pacifique de l'Amérique du Nord. Cette campagne fascine toujours beaucoup de gens. Pourtant, on n'a jamais étudié la réaction militaire du Canada à cette offensive. Des articles sur les caractéristiques des ballons et sur la réaction des États-Unis à cette menace<sup>1</sup> ont paru dans des publications américaines. Au Canada, on s'est contenté de dénombrer et de décrire les ballons abattus<sup>2</sup>.

C'est peut-être sur le plan opérationnel que la réaction de l'Aviation royale du Canada est la plus intéressante. Aux prises avec les exigences tactiques, la coordination des opérations avec les autres services de la côte ouest et les ordres émis par le Commandement des forces aériennes, le Commandement aérien de l'Ouest s'est montré généralement à la hauteur et a parfois eu recours à des moyens fort originaux<sup>3</sup>.

Le major Joost est l'officier responsable des journaux de guerre de la Direction – Histoire et Patrimoine au Quartier général de la Défense nationale, à Ottawa.



Collection de l'auteur PA203226

Le lustre (nom donné au panier suspendu sous le ballon) du ballon forcé d'atterrir près de Coal Harbour a été retrouvé intact. La photo montre les dimensions des sacs de sable et de l'équipement que transportait le ballon. Ce lustre contient la petite cible sur laquelle les pilotes avaient ordre de tirer pour ne pas endommager le ballon.

Les ballons posaient de nombreux problèmes, notamment en matière de collecte de renseignements, car il fallait comprendre pleinement la nature de cette menace pour la contrer. On a d'abord cru qu'ils étaient conçus pour déclencher des incendies de forêt ou pour disperser un agent biologique nocif pour les humains ou pour le bétail<sup>4</sup>.

Ensuite, il fallait détecter les ballons, les signaler et prendre des mesures. Il fallait donc aussi décider s'il convenait d'avertir les pilotes civils et déterminer de quelle manière le Commandement aérien de l'Ouest garantirait l'exactitude des renseignements qu'il recevait et des rapports qu'il transmettait aux quartiers généraux supérieurs. Enfin, ce commandement devait prendre des mesures répondant non seulement aux directives et aux exigences du Quartier général de la force aérienne,

de ne pas les endommager<sup>7</sup>. Le 23 janvier, il donnait l'ordre de faire circuler les renseignements sur les ballons dans tous les quartiers généraux de la force aérienne dans l'Ouest du pays. Le Commandement aérien de l'Ouest devait aussi remettre une copie de tous les rapports aux autorités américaines concernées<sup>8</sup>.

**« Le Commandement aérien de l'Ouest a été le premier commandement de l'Aviation royale du Canada à repérer des ballons japonais dans l'espace aérien de l'Ouest de l'Amérique du Nord. »**

Ce commandement jouissait d'une autonomie relative, car les ballons n'étaient généralement pas jugés très dangereux. Le 19 janvier, Heakes estimait qu'ils n'avaient « aucune importance dans l'immédiat », en dehors de leur effet psychologique ou de la possibilité qu'ils servent à la reconnaissance. Il avançait l'hypothèse qu'ils étaient conçus pour déclencher des incendies de forêt et estimait qu'ils étaient lancés par des sous-marins<sup>9</sup>.

mais aussi aux besoins du Comité régional interarmes, auquel siégeaient les représentants des trois services sur la côte ouest et qui coordonnait les activités présentant un intérêt commun.

La préoccupation probablement la plus sérieuse concernait les rapports entre le Commandement aérien de l'Ouest et les autres forces basées dans le Pacifique. Le Commandement ne pouvait pas fonctionner isolément. Il devait tenir compte des autres services de la côte ouest avant d'agir. Par conséquent, ses réactions aux premières apparitions des ballons présentent un vif intérêt.

### Les premières manches

Le Commandement aérien de l'Ouest a été le premier commandement de l'Aviation royale du Canada à repérer des ballons japonais dans l'espace aérien de l'Ouest de l'Amérique du Nord et à préparer un plan de défense. La question des ballons figure pour la première fois à l'ordre du jour de la réunion du personnel du 11 janvier 1945, mais sans la moindre précision sur la nature du danger ou sur les mesures à prendre<sup>5</sup>. Cela ne signifie pas que le Commandement était inactif ou indifférent. Ses responsables étaient prêts à détecter et à récupérer les ballons sans la participation des autres services. Son commandant en chef, le vice-maréchal F. V. Heakes, avait commencé à coordonner le renseignement et les mesures avec ses homologues américains et avait chargé du renseignement et de la liaison un « enquêteur spécial sur les ballons ». En outre, chaque base aérienne devait avoir un appareil en attente, prêt à enquêter sur les cas signalés<sup>6</sup>. Le Quartier général de la force aérienne approuvait ces dispositions. Désireux d'examiner des ballons intacts, il notait dans un message daté du 20 janvier qu'il était « très souhaitable »

Le Commandement aérien de l'Ouest a très vite informé ses unités subordonnées de la présence des ballons. Le 11 janvier, il a alerté les stations et les unités et leur a ordonné de lui signaler chaque cas. Il insistait sur la nécessité de garder le secret et l'importance de *ne pas endommager* les ballons<sup>10</sup>. Ainsi, il s'apprêtait à contrer la menace par ses propres moyens, ses rares unités actives assurant la défense. Rien n'indique qu'il a coordonné les mesures prises par les autres services armés de la côte ouest pour détecter, signaler et récupérer les ballons.

Par ailleurs, le seul indice de la participation des quartiers généraux supérieurs et interarmes à cette époque figure dans une directive du Comité régional interarmes, datée du 5 janvier 1945, interdisant aux trois services de faire des déclarations à la presse à propos des ballons. Cela semble avoir été motivé par une mesure semblable que les autorités américaines avaient imposée<sup>11</sup>.

On a bientôt cessé de diffuser des ordres aux divers services sans coordination. Vu le nombre croissant de ballons qui étaient signalés et récupérés, la possibilité d'un danger plus grave se confirmait. Le 23 janvier 1945, le Comité régional interarmes ordonnait la formation d'un

**« Bref, la question de la détection par radar n'était pas résolue et l'on ne pouvait pas mesurer la portée exacte des différents types de radars. »**

sous-comité chargé d'examiner les mesures à prendre pour détecter rapidement les ballons, signaler leur présence aux autorités et coordonner les activités avec les autorités civiles, dont la Gendarmerie royale, ainsi qu'avec les forces armées américaines<sup>12</sup>. Il a aussi demandé au secrétaire de communiquer avec le premier ministre de la Colombie-Britannique pour lui résumer la situation et solliciter la coopération du gouvernement provincial à toute mesure qui s'avérerait nécessaire<sup>13</sup>. Le Commandement aérien de l'Ouest s'est déchargé ainsi de plusieurs dossiers actifs.

Le Comité régional interarmes a également clarifié le rôle de chaque service et des chaînes de commandement nébuleuses dans cette affaire. Il s'est occupé notamment de la coordination auprès des autorités américaines ainsi que de la transmission et de la présentation des rapports sur les incidents. Souvent, les ordres émis par un service contredisaient ceux d'un autre service ou les répétaient. Le Comité a donc conseillé aux chefs d'état-major d'adopter un point de communication unique. Entre-temps, il a émis une directive interarmées pour mettre en place une chaîne de commandement<sup>14</sup>.

À Ottawa aussi, les événements s'accéléraient. À la réunion des chefs d'état-major du 24 janvier, il a été convenu que l'aviation transporterait le personnel de l'unité de déminage,



Certains ballons n'ont jamais atterri. Celui-ci est emporté par le vent près de Sandspit (îles de la Reine-Charlotte), le 17 avril 1945.

Kittyhawks du 133<sup>e</sup> Escadron à Pat Bay.

dont une équipe devait être stationnée dans chacune des provinces des Prairies et trois, en Colombie-Britannique. En ce qui concernait les ballons, la directive était de les prendre sans les endommager, « à condition de ne pas les rapporter près d'une région habitée<sup>15</sup> ».

Les notes envoyées aux services témoignent de leur collaboration. Les interventions locales étaient décidées lors de réunions conjointes<sup>16</sup>, si bien que le Quartier général de la Défense nationale a instauré une chaîne de commandement pour les rapports sur la détection des ballons et l'échange du renseignement. Il restait à établir la procédure de transmission des rapports. Lors de leur réunion du 8 février, les représentants du Commandement du Pacifique des forces armées et ceux du Commandement aérien de l'Ouest ont convenu qu'un officier de liaison transmettrait les rapports d'un commandement à l'autre. Le Commandement du Pacifique se chargerait d'envoyer ces rapports au Quartier général de la Défense nationale et à l'officier de liaison américain<sup>17</sup>. En outre, le centre des opérations de l'armée transmettrait les renseignements sur les ballons au Commandement aérien de l'Ouest, qui lancerait ses avions et transmettrait les rapports de mission à l'armée<sup>18</sup>.

Si la question de la chaîne de commandement et du rôle de l'aviation était résolue, la nature précise de la menace demeurait un mystère. Pour que les Japonais en sachent le moins possible sur les effets de leur campagne, le silence avait été imposé aux médias et aux militaires dès le début de l'année. Les évaluateurs du Quartier général de la Défense et du Service de renseignement du Commandement ont compris rapidement qu'il était impossible de prévoir où les ballons atterrieraient. Cependant, selon certains, divulguer quoi que ce soit pouvait inciter les Japonais à utiliser d'autres sites de lancement et d'autres paramètres pour se rapprocher tant soit peu de leurs cibles<sup>19</sup>. On estimait que ce silence expliquait en partie la diminution du nombre de ballons lancés par les Japonais de la fin avril jusqu'au début juin 1945, mais on n'écartait pas la possibilité d'une reprise de l'offensive<sup>20</sup>.

Le secret entourant cette campagne avait un inconvénient : la diffusion des renseignements s'en trouvait compliquée. Comme la capacité des radars en matière de détection des ballons était encore inconnue, l'observation visuelle était jugée essentielle. Les civils auraient pu signaler la présence de ballons, mais seulement s'ils en saisissaient la signification, ce qui n'était pas le cas. Le Comité régional interarmes a donc recommandé de rétablir l'ancien Corps de repérage aérien, notamment en raison du risque d'incendies de forêt<sup>21</sup>. La directive qui a abouti à la création du sous-comité sur les ballons était

rédigée dans des termes laissant entendre que ce corps existait toujours, ce qui pourrait signifier que l'on s'attendait à ce qu'il soit reconstitué. Toutefois, le chef d'état-major de la force aérienne n'en voyait pas la nécessité. Le 1<sup>er</sup> février 1945, il a avisé les chefs des états-majors interarmées qu'il n'entendait pas reconstituer ce corps, mais qu'il le ferait sans délai si la situation l'exigeait<sup>22</sup>.

### Les progrès

**B**ien que l'aviation n'ait pu compter sur le Corps de repérage aérien, on espérait pouvoir utiliser des radars pour détecter les ballons. Les trois services avaient des radars sur le littoral : l'aviation, pour détecter les aéronefs; l'armée et la marine, pour guider les tirs antiaériens. Le Comité régional interarmes a donc formé un sous-comité chargé d'examiner la possibilité de repérer les ballons par radar. Ce sous-comité devait obtenir et disséminer les données sur l'efficacité de divers types de radars en matière de détection de ballons; il devait aussi donner des directives afin d'améliorer la détection. Il notait, dans son rapport du 31 janvier 1945 au Comité régional interarmes, qu'il disposait de très peu d'information à ce sujet. Il recommandait néanmoins, entre autres, de demander à toutes les stations radars de tenter de détecter les ballons, de surveiller l'apparition de signaux anormaux et de signaler toute observation de ce genre au centre des opérations de l'armée et à l'officier de liaison<sup>23</sup>.

Le rapport du sous-comité, en date du 1<sup>er</sup> février 1945, indiquait qu'un vaisseau de la marine américaine avait détecté un ballon à une distance de 15 milles (25 kilomètres), mais il ne disait pas quel type de radar avait été utilisé<sup>24</sup>. Les rapports ultérieurs précisaient les capacités de détection et de suivi des différents types de radars, dont la portée allait de 20 à 85 milles (de 30 à 135 kilomètres). Le ballon produisait généralement un écho semblable à celui d'un avion, « sauf que le rapport signal-bruit et le taux de

**« Malheureusement, les autorités militaires canadiennes et américaines ignoraient que les Japonais avaient cessé de lancer des ballons à la fin avril 1945. »**

fluctuation étaient plus faibles<sup>25</sup> ». Tous ces rapports se basaient sur des tests effectués par l'armée et la marine américaines.

L'aviation aussi possédait des appareils équipés de radars aéroportés susceptibles de détecter les ballons, notamment des Lockheed Ventura, affectés aux patrouilles côtières. Cependant, selon les premières estimations, la détection aurait eu, au mieux, une portée maximale de quatre milles (six kilomètres)<sup>26</sup>. Plus tard, lors d'une réunion du Commandement aérien de l'Ouest, dont l'objet était d'échanger les renseignements sur les ballons, cette portée a été révisée à la baisse (deux milles ou trois kilomètres). À cette réunion, un officier supérieur de la section de recherche sur les opérations a mis en doute la fiabilité des rapports selon lesquels des radars au sol ou embarqués avaient détecté des ballons à une distance allant jusqu'à 130 milles (205 kilomètres)<sup>27</sup>. Bref, la question de la détection par radar n'était pas résolue et l'on ne pouvait pas mesurer la portée exacte des différents types de radars. Les résultats obtenus, on le verra plus loin, confirment cette absence de données concluantes.

À la question de la détection des ballons s'ajoutait celle de leur capture. Au début, on en a récupéré peu. Les ballons intacts pouvaient fournir de précieux renseignements, mais ils étaient tous munis d'un détonateur qui les faisait exploser à une altitude inférieure à 20 000 pieds (6 000 mètres). Le Commandement aérien de l'Ouest a alors conçu un plan : si un avion accrochait un ballon à plus haute altitude, l'équipage le hisserait à bord et désamorcerait le détonateur avant de retourner à la base. Trois avions étaient envisagés pour cette mission : le Mosquito, le Mitchell et le Liberator. Les ingénieurs ont jugé que le Liberator était le meilleur choix<sup>28</sup>. Heureusement, en février, on a récupéré par d'autres moyens plus de ballons et de pièces importantes non endommagés, et il est donc devenu inutile de chercher des volontaires pour une mission qui aurait été pour le moins intéressante.

Le Commandement aérien de l'Ouest n'avait pas à résoudre la question de la coopération entre les autorités civiles et

militaires. Lorsque la campagne japonaise est devenue très préoccupante, le Comité régional interarmes a décidé qu'il revenait à l'armée d'aviser les autorités civiles et de s'assurer de leur coopération. Un autre volet du dossier concernait la participation des pilotes civils. Des avions commerciaux et des avions de brousse canadiens ainsi que des avions de ligne américains reliant l'Alaska aux autres États survolaient la côte. Au début de février 1945, le Commandement du Pacifique a convoqué les équipages civils à une réunion spéciale à laquelle ont aussi assisté les représentants du Commandement aérien de l'Ouest. Les civils ont été informés du danger que posaient les ballons et des exigences en matière de sécurité<sup>29</sup>. On ne sait pas si des pilotes civils ont divulgué le secret au grand public, mais on sait qu'ils ont repéré plusieurs ballons.



Ce ballon, récupéré au lac Oxford (Man), donne une idée de ses dimensions. On peut voir les cordages du lustre à droite.



Un Mosquito KA103 du 133<sup>e</sup> Escadron. Quand le 133<sup>e</sup> Escadron a eu assez de Mosquito pour attraper les ballons, ceux-ci ne constituaient plus une menace.

Un autre problème auquel se heurtaient les responsables de la défense était la présence de ballons canadiens, tels que les radiosondes météorologiques et les grands ballons utilisés pour tester les radars. Sur la côte ouest, des dispositions ont été prises dès le 9 février 1945 pour coordonner les lancements de ballons militaires<sup>30</sup>. Toutefois, pour une raison quelconque, ces lancements étaient signalés aux militaires mais pas aux autorités civiles ni à la milice de la côte pacifique. On a reconnu dès le 21 février 1945 que certains ballons signalés entre-temps avaient été lancés localement<sup>31</sup>.

Le 23 mai 1945, on a finalement informé le public de la présence des ballons japonais, ce qui n'a fait qu'ajouter à la confusion<sup>32</sup>. Tous les ballons observés ont alors été signalés, y compris beaucoup dont on n'avait pas tenu compte jusque-là. Malheureusement, les autorités militaires canadiennes et américaines ignoraient que les Japonais avaient cessé de lancer des ballons à la fin avril 1945. On a donc continué d'envoyer des avions à la recherche de ballons japonais, qui étaient en fait des ballons canadiens. L'incident le plus fâcheux s'est produit le 11 juin. Un Kittyhawk du 135<sup>e</sup> Escadron, de la baie Patricia, a abattu un ballon<sup>33</sup>. Au grand embarras du pilote, les caméras de bord ont révélé qu'il ne s'agissait pas d'un nouveau type de ballon japonais, comme il l'avait déclaré, mais d'un ballon de calibre des radars. De toute évidence, les méthodes utilisées pour informer l'aviation du lancement de ce genre de ballon n'étaient pas infaillibles.

L'ordre d'abattre des ballons, japonais de préférence, remontait aux premiers jours de la campagne. Selon un message du Quartier général de la force aérienne, daté du 20 janvier 1945, on avait vu des ballons

d'origine japonaise sur la côte ouest et on en avait trouvé d'autres au sol dans les Prairies; il était souhaitable de les capturer, mais on pouvait aussi les abattre<sup>34</sup>. Les unités et formations concernées ont reçu, le 23 janvier, des instructions supplémentaires sur les mesures à prendre pour signaler les ballons et pour les abattre « en pleine campagne seulement ». Selon ces directives, des avions devaient être en état de préparation « au cas où les ballons continueraient à arriver en grand nombre ».

Les instructions du Quartier général de la force aérienne du 28 mars 1945 ne contiennent pas d'ordres précis sur la manière d'abattre les ballons. Elles indiquent que la méthode employée « dépendra naturellement de la région où l'interception aura lieu. Il est préférable de ne pas se servir de mitrailleuses au-dessus des secteurs à forte densité de population<sup>35</sup>. » Il faut espérer que cette dernière phrase était une recommandation et ne faisait pas suite à un incident. Les pilotes de Mosquito du 133<sup>e</sup> Escadron avaient pour consigne d'éviter d'endommager les ballons. À cette fin, ils devaient détruire la batterie (à peu près de la taille d'une pile électrique C) qui alimentait le dispositif d'autodestruction du ballon. Sinon, ils pouvaient percer le ballon<sup>36</sup>. Certes, cette suggestion témoigne de la très haute opinion qu'on avait des talents des pilotes, à moins que l'officier qui a rédigé le message ait été assez naïf pour penser qu'un pilote pouvait pulvériser un si petit objet sur une cible mobile!

**« Ces missions doivent être évaluées en fonction de la fiabilité des rapports. »**

Ceux qui s'imaginaient que cette méthode pouvait être utilisée prétendaient qu'il suffisait de s'entraîner pour atteindre une telle précision... Or, depuis la fin de la campagne des îles Aléoutiennes, les pilotes de chasse de la côte ouest n'avaient guère

autre chose à faire que de s'entraîner et de faire des patrouilles à l'aube et au crépuscule. Le Commandement aérien de l'Ouest avait deux escadrons de chasse dans la baie Patricia : les 133<sup>e</sup> et 135<sup>e</sup> escadrons, qui étaient équipés de Kittyhawk, et un détachement permanent à Tofino. À l'arrivée des premiers ballons, il avait ordonné à chaque base de maintenir un appareil en état de préparation au cas où d'autres ballons seraient repérés<sup>37</sup>. Cet ordre a ensuite été révisé : les deux escadrons de chasse de la baie Patricia devaient être de service à tour de rôle. Une section (soit deux appareils) de l'escadron de service devait être en état de préparation, deux sections devaient l'être en 30 minutes et trois sections, en 60 minutes. Une section de l'escadron au repos devait être en état de préparation et cinq sections devaient l'être en 60 minutes. À Tofino, une section devait être en état de préparation et une autre devait l'être en 30 minutes<sup>38</sup>.

Après le remplacement des Kittyhawk du 133<sup>e</sup> Escadron par des Mosquito, on a progressivement confié la recherche des ballons à ces derniers. Leur supériorité, en autonomie et en vitesse, leur permettait de couvrir un plus grand territoire. À la mi-mai 1945, les Mosquito étaient chargés de toutes les missions, à raison d'un seul à la place de deux Kittyhawk<sup>39</sup>. Cependant, même avec ces moyens accrus, les missions n'étaient pas toujours réussies, le problème étant que les avions trouvaient rarement les ballons. En juin, le Commandement aérien de l'Ouest a donné l'ordre de maintenir en état de préparation un Liberator du 11<sup>e</sup> Escadron pour tenter, après la détection d'un ballon, de le suivre par radar. Il a aussi demandé aux escadrons de Canso et aux unités d'entraînement opérationnel d'être aux aguets quand ils volaient<sup>40</sup>.

Les Mosquito et les Kittyhawk n'étaient pas les seuls appareils sur lesquels comptait le Commandement aérien de l'Ouest. En février, il a déployé un Ventura dans la région de Princeton, en Colombie-Britannique, au cas où des ballons y apparaîtraient<sup>41</sup>. Le 22 mars, il a dépêché un Catalina du 6<sup>e</sup> Escadron, après qu'un ballon a été vu près de Coal Harbour<sup>42</sup>. Dans la majorité des cas, c'étaient toutefois les Mosquito et les Kittyhawk des 133<sup>e</sup> et 135<sup>e</sup> escadrons ainsi que les appareils du détachement de Tofino qui répondaient aux appels. Il y a eu 5 missions en janvier 1945, 18 en février et 37 en mars. Après une accalmie, du 29 mars au 17 avril, 9 missions ont été réalisées à la fin avril et 20, en mai<sup>43</sup>. D'autres ballons ont été signalés, mais ils n'ont pas été recherchés en raison de l'obscurité, du mauvais temps ou d'un délai dans la transmission des rapports.

Ces missions doivent être évaluées en fonction de la fiabilité des rapports. Bien que l'on ait signalé la présence d'un grand nombre de ballons japonais, il y avait aussi beaucoup de fausses alertes. La faute revenait souvent à Vénus. On notait, dès le 19 février 1945, que cette planète était souvent prise pour un ballon. Le 18 février, 13 appareils ont été dépêchés à sa poursuite, et, dans le cas des 3 « ballons » détectés le 21 février, elle était encore pour quelque chose<sup>44</sup>. Au début mars, étant donné que tellement de « ballons » étaient en fait Vénus, on a réévalué et reclassé

tous les rapports<sup>45</sup>. Pour prévenir les rapports erronés et éviter d'envoyer des avions attaquer la planète espieuse, on a modifié le format des rapports de façon à indiquer la date et l'heure auxquelles Vénus devait paraître dans le ciel et à éliminer les cas où elle était en cause<sup>46</sup>. Ces mesures devaient soi-disant mettre fin à la plupart des fausses alertes. Cependant, seuls les militaires avaient accès à ce rapport, tandis qu'environ la moitié des observations était faite par des civils qui étaient mal informés et n'étaient pas au courant de « l'affaire Vénus ».

Les missions contre la planète se sont poursuivies. Dès le 1<sup>er</sup> juin 1945, l'armée et l'aviation ont commencé à diffuser des rapports indiquant la position de Vénus de jour en jour<sup>47</sup>, mais cela n'a pas résolu le problème. Entre le 1<sup>er</sup> et le 7 juillet, il y a eu 20 incidents et 15 missions, dont 6 à la poursuite de Vénus qui, fort heureusement, se trouvait à une altitude la protégeant des Mosquito<sup>48</sup>... Les pilotes savaient désormais que leurs missions étaient futiles et ils étaient évidemment de plus en plus frustrés. Ainsi, on lit dans le journal du 2 juillet du 133<sup>e</sup> Escadron :

« Trois sorties aujourd'hui, dont deux pour chasser une planète, encore une fois. Quelqu'un au centre de contrôle devrait en savoir assez sur la navigation astrale pour déterminer la position des planètes à une heure donnée et éviter d'envoyer des Mosquito, dont le plafond est de 40 000 pieds (12 000 mètres), chasser un objectif à des milliers d'années-lumière<sup>49</sup>. »

Rien n'indique que le Commandement aérien de l'Ouest a refusé d'envoyer des avions à la poursuite d'objets suspects, d'où la frustration des pilotes.

### Une demi-réussite

**A**u total, l'aviation a abattu trois ballons. Deux ont été détruits par les Kittyhawk P-40 du 133<sup>e</sup> Escadron, le 21 février et le 10 mars; le premier, au-dessus de Sumas Mountain, près de Chilliwack, le second au-dessus de l'île Galiano, en Colombie-Britannique<sup>50</sup>. Le 12 mars, un Canso du 6<sup>e</sup> Escadron a forcé un ballon volant à basse altitude à atterrir dans les bois près de Rupert Inlet, à six milles (dix kilomètres) de Coal Harbour<sup>51</sup>. Il s'agit des seuls cas attestés et homologués d'appareils ayant abattu des ballons japonais. S'il y en avait eu d'autres, cela serait certainement noté dans les dossiers opérationnels des escadrons ou dans les dossiers et les comptes rendus opérationnels hebdomadaires des commandements. Or, d'après les dossiers du Commandement aérien de l'Ouest et de ses escadrons, ce sont les seuls incidents attestés. Comme les ballons représentaient la seule menace japonaise à laquelle l'aviation a fait face sur la côte ouest après 1943, omettre de noter de tels incidents aurait constitué une infraction notoire aux règlements de la part des escadrons ou des commandements<sup>52</sup>.

Selon d'autres documents, deux autres ballons auraient été abattus au-dessus du Canada. L'un d'entre eux aurait été détruit, probablement par l'aviation canadienne, au large de l'île Kunghit, proche des îles de la Reine-Charlotte<sup>53</sup>. Dans le second cas, un rapport préliminaire fait état de deux

ballons abattus le 13 mars 1945 près de Port Hardy, dont un par l'aviation canadienne<sup>54</sup>. Tous ces rapports sont erronés. Interrogé sur ces incidents, car les données officielles avaient été fournies par les États-Unis, le Commandement du Pacifique a déclaré que, dans le cas de l'île Kunghit, un navire marchand américain avait tiré sur un ballon qui flottait. Dans le cas des deux ballons des environs de Port Hardy, il s'agissait du même ballon repéré par deux avions<sup>55</sup>. Contrairement à ce qu'indiquait le rapport, ce ballon n'a pas été abattu.

Selon un rapport figurant dans les dossiers du Commandement du Pacifique, un autre ballon aurait été abattu près de Strathmore, en Alberta, le 21 mars 1945. Aucun rapport d'activité de l'aviation ni aucun dossier opérationnel ne mentionnent cet incident. Les seules indications d'un incident mettant en jeu un avion et un ballon abattu dans cette région ont été trouvées dans les dossiers de l'armée, d'après lesquels un avion aurait tiré sur un ballon le 21 mars. Toutefois, la source de ce renseignement n'est pas mentionnée<sup>56</sup>.

### Conclusion

Dans l'ensemble, le Commandement aérien de l'Ouest a pris des mesures efficaces pour contrer le danger. Avant même d'avoir des renseignements suffisants pour évaluer sa gravité, il a mis ses avions en état d'alerte pour qu'ils interceptent les ballons, le cas échéant. Il a aussi pris des dispositions pour recueillir des renseignements sur les ballons non endommagés. Toutes ces mesures ont été adoptées pratiquement sans directive du commandement supérieur. À mesure que les ballons livraient leurs secrets, on répartissait les ressources pour mieux les détecter et les combattre. Bien que certaines tentatives aient porté des fruits, il y a eu peu d'interceptions réussies, pour des raisons indépendantes de la volonté du Commandement aérien de l'Ouest.

Des facteurs tels que l'obscurité, le temps, l'altitude des ballons et les délais de transmission des rapports ne facilitaient certainement pas les interceptions. La détection par radar était peu fiable et limitée. Le Commandement

**« Les missions contre [Vénus] se sont poursuivies. »**

aérien de l'Ouest n'avait aucun moyen de résoudre le problème peut-être le plus grave. La question des fausses alertes, surtout celles que causait Vénus, aurait posé un problème épineux à n'importe quelle formation de l'époque. En n'envoyant

pas d'avion à la poursuite d'un objet que l'on soupçonnait être Vénus, on risquait de laisser un ballon traverser la ligne de défense. Malgré le mécontentement des pilotes, le Commandement aérien de l'Ouest devait les envoyer en mission, au cas où ils intercepteraient un ballon.

Le Comité régional interarmes a appliqué certaines mesures prises pour contrer le danger. Il a pris la relève du Commandement aérien de l'Ouest pour transmettre l'information aux représentants du gouvernement local et aux pilotes civils. Cette collaboration évitait au Commandement aérien de l'Ouest d'avoir à jouer plusieurs rôles opérationnels, tels qu'intervenir lors de l'atterrissage des ballons, et elle lui permettait de se concentrer sur ses domaines d'expertise.

Quant aux Japonais, quoiqu'ils n'aient pas réussi à incendier les forêts du Nord-Ouest de l'Amérique du Nord, ils ont immobilisé les maigres ressources de l'aviation canadienne, qui auraient pu être démobilisées ou déployées en Extrême-Orient. Cependant, pour assurer la défense contre les ballons, le Commandement aérien de l'Ouest n'a peut-être maintenu qu'un seul escadron de chasse de plus que son effectif ordinaire; les Canso et les Ventura devaient de toute manière surveiller le littoral.

Confronté à une menace singulière sans précédent, le Commandement aérien de l'Ouest a pris les mesures requises pour riposter. Il était prêt à agir seul, mais, quand il a dû collaborer avec les autres services, il s'est montré à la hauteur. Si peu de ballons ont été abattus, ce n'est pas sa faute ni celle des pilotes. Cela est dû à la difficulté de repérer des ballons sur le territoire immense dont il avait la responsabilité. En définitive, on peut considérer que la campagne des ballons a été une réussite.



1. Pour une description des ballons et de leur fabrication, voir Cornelius W. Conley, « The Great Japanese Balloon Offensive », *Air University Review*, vol. 19, no 2, janvier-février 1968, p. 68-83; et Robert C. Mikesch, *Balloon Bomb Attacks on North America: Japan's World War II Assaults*, Aero Publishers, Fallbrook, 1982. Bert Webber (*Silent Siege: Japanese Attacks against North America in World War II*, Ye Galleon Press, Fairfield, 1984) fait une analyse plus poussée des ballons et des autres attaques japonaises sur le continent nord-américain.
2. Alastair Reeves (« Japanese Balloon Bombs: The Canadian Perspective », *Canadian Aviation Historical Society Journal*, printemps 1994, p. 14-19) aborde quelques aspects de la menace que les ballons posaient pour le Canada. Voir aussi Chris Weicht, *Jericho Beach and the West Coast Flying Boat Stations*, MCW Enterprises, Chemanius, 1997, p. 181-185. Ni l'un ni l'autre n'aborde la dimension tactique ou opérationnelle de la réaction du Canada. La récapitulation la plus détaillée de ces activités se trouve dans W. A. B. Douglas, *The Creation of a National Air Force: The Official History of the Royal Canadian Air Force, Volume II*, University of Toronto Press, Toronto, 1986, p. 425-426.
3. Les trois autres commandements qui ont réagi à la menace que posaient les ballons ont été les commandements aériens n° 1 et 2, qui n'avaient aucun escadron aérien opérationnel, et le Commandement aérien du Nord-Ouest, qui appuyait la ligne d'étapes du Nord-Ouest et n'avait pas d'escadron aérien non plus.
4. L'étude de la gravité du danger et des réactions des civils et des militaires déborde le cadre du présent article, bien qu'il s'agisse d'un sujet intéressant. Les Japonais espéraient incendier les forêts, sans tenir compte du fait que la période allant de décembre à avril est la saison humide sur la côte ouest.
5. Conférence du personnel du Commandement aérien de l'Ouest (CAO) n° 22, le 11 janvier 1945, DHP 181.006 (D408).
6. Message très secret A77 du vice-maréchal de l'air Heakes au vice-maréchal de l'air Curtis, QG de la force aérienne, le 19 janvier 1945, DHP 181.003 (D3635).
7. Message A560, le 20 janvier, DHP 181.002 (D269).
8. Lettre du Commandement des forces aériennes au commandant en chef du Commandement aérien du Nord-Ouest, S.15-13-9 (Direction de l'information), *Ballons japonais*, le 23 janvier 1945, DHP 181.002 (D269). [TCO]
9. Message très secret A77 de Heakes à Curtis, QG de la force aérienne, le 19 janvier 1945, DHP 181.003 (D3635).
10. Message secret A700 du CAO à ses unités et stations, le 11 janvier 1945, DHP 181.003 (D2374).
11. Message du Commandement du Pacifique 508-1-1-4 FD 156 (Comité régional interarmes), *Censure, rapports sur la détection de ballons*, le 5 janvier 1945, DHP 322.019 (D47). La note de service du Commandement de la défense de l'Ouest indique que les médias avaient reçu la consigne de ne parler ni des ballons, ni des explosions, ni des incendies mystérieux. Voir 0007.73 (USALO – Can), *Censure des nouvelles relatives à la découverte de ballons ennemis*, le 6 janvier 1945, DHP 322.019 (D47). [TCO]
12. Message du Commandement du Pacifique 508-1-1-4 FD 156 (Comité régional interarmes), *Possibilité d'action ennemie – Ballons*, le 23 janvier 1945, DHP 322.009 (D661). [TCO]
13. 508-1-1-4 (Comité régional interarmes – côte pacifique), *Compte-rendu de la réunion n° 61*, article 156, le 23 janvier 1945, DHP 322.019 (D47).
14. *id.*, 508-2-1-23, *Rencontre n° 2 du Comité de coordination interarmes sur les ballons d'origine ennemie*, le 26 janvier 1945, DHP 322.009 (D661). Le Comité régional interarmes a émis une directive le 26 janvier, n'ayant reçu aucune instruction des chefs d'état-major. Voir le message du Commandement du Pacifique 508-1-1-4 FD 156, directive du 26 janvier 1945, DHP 322.009 (D661). [TCO]
15. Voir le procès-verbal de la réunion, joint au message du QG 6665-6, FD 17 (DSSOP), *Observations de ballons*, le 27 janvier 1945, DHP 168.009 (D99). Vu la date de cette réunion et l'envoi de certaines instructions des chefs d'état-major sur la coordination des réactions et des responsabilités, il est possible que ces activités aient été simultanées. [TCO]
16. Message secret de l'armée GSO 975, au DOC. MD 12, le 30 janvier 1945, DHP 168.009 (D11).
17. Message du Commandement du Pacifique 508-2-1-23 (GO), *Note de service de la conférence du 8 février 1945*, DHP 322.009 (D661).
18. Message du chef d'état-major – Opérations S267-18-1-2, *Ballons japonais*, le 23 avril 1945, DHP 322.009 (D600), vol. 5. [TCO]
19. Voir les directives (non datées) du Commandement aérien du Nord-Ouest à ses pilotes, *Instructions sur les ballons japonais* [TCO], signées par le colonel V. H. Patriarche, DHP 181.002 (D269).
20. Extrait des rapports du département de la Guerre des États-Unis, noté dans le message du QG 9012-560 FD 4 (DMO & P), le 14 juillet 1945, DHP 168.009 (D99). En fait, les recherches effectuées après la guerre indiquent que les derniers ballons ont été lancés avant la fin avril 1945.
21. Message du Commandement du Pacifique 508-1-1-4 FD 156 (Comité régional interarmes), *Possibilité d'action ennemie – ballons*, le 23 janvier 1945, DHP 322.009 (D661). Le Corps de repérage aérien a été formé en mai 1940 et dissout par ordre du chef d'état-major de la force aérienne en novembre 1944. Douglas, *op. cit.*, p. 380 et p. 398. [TCO]
22. Chefs d'état-major 201, *Defence of Canada: Balloon Incidents* [SIC], le 3 février 1945, DHP 322.019 (D47). Douglas note qu'il y avait 23 000 observateurs au moment de la dissolution.
23. S232-9-1 (RO2), *Ballons japonais en papier*, le 31 janvier 1945, DHP 322.099 (D661). [TCO]
24. S232-9-1 (RO2), *Ballons japonais en papier*, le 1<sup>er</sup> février 1945, DHP 322.019 (D47). [TCO]
25. Voir, par exemple, l'annexe D du message du QG 9012-560 (Recherche), *Incidents de ballons japonais, résumé n° 9, du 8 au 21 avril 1945*, en date du 30 avril 1945, DHP 74715; ou S.15, *Ballons japonais au large*, le 14 juin 1945, DHP 181.009 (D3021). [TCO]
26. S232-9-1 (RO2), *Ballons japonais en papier*, le 31 janvier 1945, DHP 322.099 (D661). [TCO]
27. S267-18-1-2, *Conférence tenue au Commandement aérien de l'Ouest, le 3 mai 1945*, DHP 181.002 (D269). [TCO]
28. *Conférence du personnel du Commandement aérien de l'Ouest n° 24*, le 25 janvier 1945, DHP 181.006 (D408). Aucun compte rendu des réunions qui ont suivi cette conférence ne figure dans le dossier, si bien que rien ne permet de savoir pourquoi le plan n'a pas été exécuté. Peut-être avait-on récupéré suffisamment de ballons intacts après le 25 janvier et n'était-il plus nécessaire d'en capturer? Rien non plus n'indique que l'on a demandé à un pilote de se porter volontaire pour une telle mission, aussi intéressante que dangereuse.
29. Lettre du CAO au QG de la force aérienne, S267-18-1-2 (chef d'état-major – Opérations), *Ballons japonais*, le 23 avril 1945, DHP 322.009 (D660), vol. 5. [TCO]
30. FS/2-4-1-1, vol. 2, *Procédure de rapport sur les ballons lancés pour tester les radars*, le 9 février 1945, DHP 322.009 (D660), vol. 2. [TCO]
31. MD 13, message 904 de l'Alberta, le 21 février 1945, DHP 168.009 (D11).
32. En mai, l'ordre a été donné de lever le secret sur les ballons, à la suite d'un accident tragique en Oregon, dans lequel cinq enfants et un adulte ont été tués en manipulant la bombe antipersonnel d'un ballon tombé au sol.
33. *Rapport sur un incident soupçonné d'avoir été causé par un ballon japonais au large de l'île San Juan, le 11 juin 1945*, DHP 322.009 (D662), et journal quotidien du 135<sup>e</sup> Escadron, microfilm n° 16 de la DHP. [TCO]
34. Message joint à une lettre du Commandement aérien du Nord-Ouest, (chef d'état-major – Opérations), *Ballons probablement d'origine japonaise*, le 22 janvier 1945, DHP 181.002 (D269). [TCO]
35. Lettre du QG de la force aérienne au Commandement aérien du Nord-Ouest, signée par W. A. Curtis, S15-13-10 (Direction des opérations), *Instructions relatives aux ballons japonais*, le 28 mars 1945, DHP 181.002 (D269). Une lettre identique a été adressée au CAO. Voir DHP 322.009 (D660), vol. 5. [TCO]
36. *Procédure à suivre par les Mosquito repérant des ballons japonais*, DHP 322.009 (D660), vol. 2. [TCO]
37. Message très secret A77 de Heakes à Curtis, QG de la force aérienne, le 19 janvier 1945, DHP 181.003 (D3635).
38. S204-18-1 (ASO. 3), *Instructions aux chasseurs pendant les opérations – Secteur de la baie Patricia et sous-secteur de Tofino*, CAO, le 9 février 1945, microfilm n° 16 de la DHP. [TCO]
39. Voir le journal quotidien du 133<sup>e</sup> Escadron, microfilm n° 110 de la DHP.
40. S267-18-1-2, *Directive n° 2 sur les opérations du Commandement aérien de l'Ouest*, le 4 juin 1945, DHP 181.003 (D2368).
41. Message du Commandement du Pacifique 508-2-1-23 (GO), *Ballons japonais*, le 12 février 1945, DHP 322.009 (D660), vol. 2. [TCO]
42. *Rapport hebdomadaire du renseignement*, CAO, du 18 au 24 mars 1945, microfilm n° 16 de la DHP.

43. Chiffres fournis dans les rapports hebdomadaires du renseignement du Commandement aérien de l'Ouest, microfilm n° 16 de la DHP. [TCO]
44. Message du Commandement du Pacifique 508-2-1-23 (GO), *Sommaire des incidents relatifs aux ballons, le 18 février 1945*, en date du 19 février 1945; message du Commandement du Pacifique 508-2-1-23 (GO), *Sommaire des incidents relatifs aux ballons, le 20 février 1945*, en date du 21 février 1945, DHP 322.009 (D663), vol. 1; et *Rapport hebdomadaire du renseignement n° 164*, Commandement aérien de l'Ouest, du 17 au 23 février 1945, microfilm n° 16 de la DHP. [TCO]
45. Voir le message du QG 9012-560 (Recherche), *Sommaire n° 4 des incidents relatifs aux ballons japonais, le 3 mars 1945*, en date du 6 mars 1945, DHP 168.009 (D12). [TCO]
46. Voir le message du QG 9012-560 FD 2 (OBS & P), le 14 mars 1945, DHP 168.009 (D99).
47. S267-18-1-2, *La planète Vénus*, le 1<sup>er</sup> juin 1945, DHP 322.009 (D660), vol. 6. [TCO]
48. Voir S.267-18-1-2 (SOI), *Rapport hebdomadaire sur les incidents relatifs aux ballons*, CAO, du 17 au 23 juin 1945 et du 1<sup>er</sup> au 7 juillet 1945, DHP 181.003 (D2374).
49. Dossier opérationnel du 133<sup>e</sup> Escadron, le 2 juillet 1945, microfilm n° 109 de la DHP.
50. Selon certains, dont Weicht, c'est Maxwell qui aurait abattu le ballon le 21 février; toutefois, d'après le dossier opérationnel, Maxwell et son ailier, le lieutenant Brodeur, ont lancé chacun trois attaques. Par ailleurs, selon un rapport du Commandement du Pacifique, cette victoire est en partie attribuable à Brodeur. Voir FS/2-4-1-1, vol. 2, *Ballon abattu le 21 février 1945*, en date du 28 février 1945, DHP 322.009 (D660), vol. 2. Le mérite devrait donc être attribué à parts égales à ces deux pilotes. [TCO]
51. Douglas, *op. cit.*, p. 426.
52. Webber décrit également un incident survenu le 20 avril au mont Vedder, près de Chilliwack, en Colombie-Britannique. Il cite même un témoin oculaire, selon lequel l'unité d'instruction n° 2 des « opérations » aurait reçu un appel, et un Mosquito aurait attaqué. Or les seuls Mosquito qui étaient à l'époque sur la côte ouest étaient ceux du 133<sup>e</sup> Escadron; ils ont survolé la vallée du Fraser ce jour-là, mais le dossier opérationnel de l'escadron aurait fait état d'une attaque, le cas échéant. D'après le dossier opérationnel du CAO, le ballon aurait été découvert le matin du 20 avril par la police provinciale de la Colombie-Britannique et aurait atterri pendant la nuit. Voir le journal quotidien du dossier opérationnel du CAO, daté du 20 avril 1945, et le rapport hebdomadaire du renseignement pour la semaine du 14 au 20 avril 1945. La description du témoin de Webber ressemble beaucoup à celle du rapport du lieutenant M. P. Larsen, de la section n° 2 de neutralisation des bombes du CRGC, au sujet du ballon abattu le 21 février. Voir la lettre de la compagnie n° 11 de surveillance et d'alerte précoces, CRGC, 11-6, *Rapport sur un incident relatif à un ballon japonais dans la région du mont Vedder*, le 24 février 1945, DHP 322.009 (D662). [TCO]
53. Mikesch et Webber donnent le numéro 102 à cet incident.
54. Mikesch et Webber donnent le numéro 109 à cet incident.
55. Voir le message du QG 8872-2, vol. 2 (DMO & P), le 14 avril 1945, et celui du Commandement du Pacifique 508-2-1-23-2 (GO), le 17 avril 1945, *Ballons japonais*, DHP 322.009 (D660), vol. 4. [TCO]
56. Message 498 du CO MD 13, le 3 avril 1945, et message du Commandement du Pacifique 508-2-1-23-2 (GO), *Sommaire d'incidents relatifs aux ballons, le 5 avril 1945*, en date du 5 avril 1945, DHP 322.009 (D663), vol. 1. [TCO]



L'INSTITUT DE LA CONFÉRENCE DES ASSOCIATIONS DE LA DÉFENSE  
CONFERENCE OF DEFENCE ASSOCIATIONS INSTITUTE



Canadian Defence  
& Foreign Affairs  
Institute

## APPEL DE COMMUNICATIONS

L'Institut de la Conférence des Associations de la Défense (ICAD) et le Canadian Defence and Foreign Affairs Institute (CDFAI) en collaboration avec l'Institut de recherche en politiques publiques (IRPP), l'université Queen's, et le Programme sur la conduite de la guerre du Collège militaire royal du Canada présentent le

### 8<sup>e</sup> SYMPOSIUM ANNUEL DES ÉTUDIANTS DE 2<sup>e</sup> ET 3<sup>e</sup> CYCLES

La sécurité et la défense: enjeux nationaux et internationaux

le 28 et le 29 octobre 2005

au Collège militaire royal du Canada, à Kingston, en Ontario

Les premiers conférenciers seront :

*Derek Burney et le major général Andrew Leslie*

Les personnes intéressées sont invitées à soumettre leur projet de communication à l'adresse suivante : [projectofficer@cda-cdai.ca](mailto:projectofficer@cda-cdai.ca), au plus tard le 23 septembre

Un prix d'une valeur de 2 000 \$ (le prix D Scott's G D Canada), 1 000 \$ et 750 \$ sera décerné aux trois meilleurs présentations

Pour tout renseignement, écrire à l'adresse suivante :

[www.cda-cdai.ca](http://www.cda-cdai.ca) ou téléphoner au (613) 236-9903



**GENERAL DYNAMICS**



Défense  
nationale

National  
Defence